**DOCUMENT UNIQUE**

**DE L’AGENCE COMPTABLE DU LYCÉE XXXXXXXXXXXX**

SOMMAIRE

I – Les acteurs

Le DU ne comporte que les actes pérennes. Les actes temporaires (régies, conventions de mandat…) sont archivés dans les dossiers correspondants (dossiers de voyages…)

L’Agent Comptable

■ Arrêté de nomination

■ Cautionnement

■ Les délégations de l’Agent Comptable (Mandataires)

■ Le fondé de pouvoir : arrêté de nomination

■ Procurations sur compte DFT

Les Ordonnateurs

■ Formulaires d'accréditation

■ Arrêtés de nomination

■ Décisions : DAO et DASF

■ Délégations de signature

Les Régisseurs

■ Arrêtés de nomination

■ Cautionnements

II – L’Agence Comptable

● Arrêté de constitution

● Convention de groupement comptable

● Conventions de mutualisation (paye)

● Conventions diverses (dispositifs particuliers hébergés hors paye)

● Convention patrimoniale (cités scolaires)

● Habilitations des régies

● Convention de contrôle hiérarchisé de la dépense

● Comptes rendus du Conseil d’Agence Comptable

III – La Qualité Comptable

● Organigramme fonctionnel

● Rapports d’audits

● Synthèse des tests annuels d’ODICÉ

● Fiches et supports de procédure

IV – Démarche qualité annuelle (un tome par année civile)

● Plan d’action

● Comptes rendus de contrôles

● Notes et lettres

● Synthèse annuelle